

SNCF RÉSEAU

DIRECTION SECURITE, SURETE, RISQUES

15/17 rue Jean-Philippe RAMEAU

93210 SAINT-DENIS

TÉL. : +33 (0)1 71 92 60 00 -



Monsieur Jean-Damien PONCET
Directeur du Bureau d'Enquêtes sur les Accidents
de Transport Terrestre (BEA-TT)
Ministère de la Transition écologique et solidaire,
chargé des Transports
Grande Arche - Paroi Sud
92055 La Défense cedex

Saint-Denis, le 27/06/2024

Monsieur le directeur,

Votre courrier du 26/03/2024 par lequel vous nous avez communiqué le rapport d'enquête technique publié par vos services à la suite de l'incendie d'un train de travaux usine, survenu le 28 mai 2021 sur la commune de Saint Hilaire Bonneval (Haute-Vienne), a retenu toute notre attention.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les suites qui seront données aux recommandations n°6 et invitations adressées à SNCF Réseau.

Recommandation R6 adressée à SNCF Réseau :

Revisiter les conditions de maintien en condition opérationnelle des détecteurs de boîtes chaudes et des détecteurs de freins serrés afin de garantir un diagnostic de la panne et une estimation du délai prévisionnel de remise en état dans les 24 heures (dans le cas où la remise en état ne peut être effectuée dans les 24 heures), sans jamais autoriser l'indisponibilité de deux DBC successifs.

Sensibiliser les services de maintenance sur l'importance de ces dispositifs qui contribuent à la sécurité des circulations du RFN.

En réponse à cette recommandation, les référentiels de maintenance relatifs au DBC seront repris et clarifiés pour intégrer une estimation du délai prévisionnel de remise en état, dans le cas où la remise en état ne peut être effectuée dans les 24 heures.

Afin de sensibiliser les agents de maintenance sur l'importance de ces dispositifs, l'accompagnement des nouvelles versions des référentiels de maintenance sera réalisé aux établissements par les experts des Zones de Production dans le cadre des réunions d'animation technique existantes, tenues tous les 6 mois.

Ces mesures permettront de **limiter l'occurrence** d'avoir 2 DBC successifs indisponibles.

Le BEA-TT invite SNCF Réseau à revisiter les conditions d'organisation des chantiers et les conditions de circulations des trains de renouvellement de voie pour mieux prendre en compte les risques spécifiques liés à ces acheminements.

- SNCF Réseau précise qu'une partie du travail de sa politique industrielle de régénération (RGI) consiste à trouver la meilleure adéquation possible entre la création de bases arrières à proximité immédiate de ses chantiers et l'aménagement de sites existants à des distances plus lointaines du chantier.
- Le risque soulevé par l'invitation du BEATT est connu et SNCF Réseau travaille toujours à une meilleure couverture de celui-ci :
 - o Travail sur la conception amont afin de choisir la base arrière la plus proche parmi un réseau de bases qui reste dense puisque faisant état lors de sa dernière revue du schéma directeur BA de 183 sites nationaux actifs et de 13 nouveaux sites identifiés.
 - o Etudes capacitaires dès A – 5 afin d'obtenir un pack capacitaire (fenêtre, sillons TTx, base AR) et les meilleurs sillons d'approvisionnement.
 - o Travaux en bases arrières pour la mise en qualité de la formation des trains (veille croisée, plateau commun BA, enregistrement des conversations...)
 - o Analyse de risques en fonction des configurations d'acheminement (études de particularités liées à certains accès sont sous contraintes physiques et géographiques comme sur la Maurienne par exemple)

Je vous prie de recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Damien PALLANT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Pallant', with a horizontal line above it.

Directeur Général Adjoint Sécurité